

Formulaire 43 - DN

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Agrandissement d'une habitation individuelle
Commune	Paudex
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	406
Parcelle	415
Maître de l'ouvrage	Mrazek Yann
Mandataire principal	dafflon architecture sàrl
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
Type construction	ECA_V - Construction avec occupation faible
Dangers	Ruissellement Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané



2. Danger - Glissement de terrain permanent

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité). Oui

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment Non

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa résiduel

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ? Non

Précision sur l'événement

Indiqué comme imprévisible.

Mesure de protection existante pour le bâtiment Oui

Précision sur la mesure de protection

Mur de soutènement existant en béton armé.

Etude existante sur ou à proximité du projet ? Non

Nom de l'étude

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

2.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat	N/A
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.



3. Danger - Glissement de terrain spontané

3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Oui
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	faible
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non
Précision sur l'événement	---
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Précision sur la mesure de protection	Mur de soutènement existant en béton armé.
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non
Nom de l'étude	---

3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (zone SUP selon norme SIA 416) ?

Non

(mettre non si aucun sous-sol habitable n'existe)

Est-ce que le sous-sol habitable est conçu/protégé contre le danger de glissement superficiel spontané ?

Oui

(mettre oui si aucun sous-sol n'existe)

Précisions/détails

Les locaux habitables sont situés au rez inférieur et non au sous-sol. La partie entièrement sous-sol est constituée de locaux non habitables et non chauffés (locaux techniques, abri PC).

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Oui

Est-ce que la conception des espaces intérieurs (SUP selon norme SIA 416) prend en compte le danger de glissement de terrain spontané ?

Oui

Précisions/détails

Aucun espace SUP n'est exposé aux glissements de terrain, le bâtiment et son mur de soutènement existants forment un barrage aux glissement.

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

3.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat	Objectif de sécurité atteint
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V				✓		✓			✓
ECA_VI									
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



4. Danger - Ruissellement

4.1 Intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	nulle
------------------------------	-------

4.2 Résultats - Ruissellement

Résultat	Le projet n'est pas exposé à l'aléa ruissellement.
----------	--

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**
